

**REPONSE DE M. Lionel MORTINI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. ROMAIN COLONNA
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

OBJET : Effondrement de la production de miel en Corse

Merci Président,

Malgré la crise de la COVID-19, aujourd'hui l'apiculture est une activité agricole multiséculaire dans notre pays. Elle est en effet à la croisée des chemins notamment, cela a été rappelé par le conseiller Romain Colonna avec le changement climatique, mais comme il a été rappelé aussi, pas simplement, on a la difficulté des filets paragrêle et il faudra discuter là aussi avec la filière pour voir comment on peut travailler sur la résorption de cette difficulté, les produits phytosanitaires et d'autres problématiques.

La population d'abeilles est effectivement un bien commun notamment pour son travail de pollinisation, pour le maintien de notre biodiversité et de notre agriculture.

Alors, l'ODARC accompagne déjà la filière AOC Mele di Corsica à plusieurs niveaux sur la sélection et la multiplication de l'abeille corse au travers de subventions, mais également en ayant doté la filière d'un laboratoire d'insémination artificielle des reines et des cotypes corses et d'une miellerie expérimentale au sein du pôle de compétences d'Altiani. On l'accompagne aussi au travers de l'expérimentation et de l'animation de la filière sur des crédits aussi France Agrimer et évidemment sur la promotion de l'AOP de plusieurs dizaines et centaines de milliers d'euros tout réuni.

Donc, nous avons bien intégré avec la filière et les différentes discussions avec le Syndicat AOP, les problématiques que nous avons aujourd'hui, qui ne sont plus conjoncturelles mais qui sont véritablement structurelles avec un effondrement depuis maintenant une dizaine d'années. Il n'est pas la peine de rappeler aujourd'hui l'intérêt de défendre la santé de l'apiculteur professionnel et des centaines de détenteurs de ruchers qui produisent et qui participent aussi à la survie d'un savoir-faire, mais avant tout de notre milieu végétal et la pollinisation par leur millier d'essaims. Donc il y a les professionnels évidemment, mais il y a aussi ces dizaines plutôt ou centaines d'apiculteurs du dimanche qui représentent pratiquement la moitié de la production apicole de miel en Corse.

Donc, il faut discuter aussi avec eux, même si notre interlocuteur principal reste l'AOP Mele di Corsica.

Donc, à court terme ce sont les aides à la trésorerie que nous avons mis en place dans un dispositif avec la CADEC, ce sont des aides qui seront mises en place avec la prise en charge de coûts supplémentaires liés au nourrissage des colonies puisqu'aujourd'hui quand on parle de problèmes conjoncturels, ça devient structurel parce que notamment on est obligés de nourrir les ruchers toute l'année, ce qui n'était pas le cas il y a encore quelques années. Une aide exceptionnelle aussi avec le renouvellement du cheptel en soutien aux ateliers d'élevage des apiculteurs, la mise à disposition d'emplacements de ruchers par la Collectivité de Corse avec la gratuité évidemment. L'aide sur le traitement anti-Varroa qui est financé par l'Office de l'environnement sera doublée et portée à 100%.

Donc là, tout un système d'aides qui sera mis en place dans le cadre réglementaire des minimis pour les exploitants à titre principal et évidemment la discussion pour les autres exploitants, notamment à titre secondaire, qui sont aussi aujourd'hui touchés par cette crise et qu'il va falloir aider.

Dans le cadre des discussions à moyen terme évidemment, c'est la PAC avec un dispositif agro-environnemental qui devrait être mis en place dès le changement de PAC, de soutien à la pollinisation afin de rémunérer le travail très important non productif des apiculteurs et, le conseiller Romain Colonna l'a dit, la difficulté pour les JA (les jeunes agriculteurs), plusieurs dizaines ont été installés ces dernières années. On s'aperçoit qu'ils sont pour la plupart en difficulté avec une production qui est extrêmement faible. Donc, là il faut que l'on ait, avec l'AOP, avec la profession, une véritable réflexion sur peut-être un moratoire, en tout cas il faut y réfléchir, sur les installations en attendant la nouvelle PAC et un nouveau système d'aide qui puisse leur permettre de vivre de leur passion et de leur métier. Il est très très important, à mon avis, que nous ayons cette réflexion et que nous la portions dès le mois de septembre.

Pour finir, une réunion ODARC-Office de l'environnement et évidemment l'AOP va être initiée au sein du Pôle de compétences de l'Altiani pour mettre en place un groupe d'experts, donc évidemment l'Université, l'INRA et d'autres afin de mener une expérimentation, parce que là, on est sur les différents facteurs pouvant influencer sur l'écosystème de l'abeille corse évidemment et savoir pourquoi il y a un effondrement de la production à ce niveau aujourd'hui, se poser les questions et évidemment trouver les réponses.

Je vous remercie.